

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE SPÉCIALE DU 3 DÉCEMBRE 2007

Session spéciale du conseil d'agglomération, sous la présidence du maire, tenue le 3 décembre 2007 à 9 heures, à l'Hôtel de Ville situé au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Normand Potvin, maire
Monsieur Simon Simard, conseiller du district 1
Monsieur Bruno Breton, conseiller du district 2
Madame Denise Grenier, conseillère du district 3
Monsieur Patrice Dodier, conseiller du district 4
Monsieur Jack Garneau, conseiller du district 5
Madame Chantal Rouleau, conseillère du district 6

Absence : Monsieur Claude Lecomte, maire et représentant de Newport

Sont également présents, monsieur André Croisetière, directeur général / secrétaire-trésorier et monsieur René Roy, technicien à l'administration et au greffe.

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Contrat d'engagement d'un préventionniste, autorisation de signature.**
- 5) **Deuxième période de questions.**
- 6) **Levée de la séance spéciale.**

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2007-12-0241-A

Proposé par le conseiller Jack Garneau, appuyé par la conseillère Chantal Rouleau, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Première période de questions.

Aucune.

4) Contrat d'engagement d'un préventionniste, autorisation de signature.

Résolution 2007-12-0242-A

Proposé par le conseiller Simon Simard, appuyé par le conseiller Patrice Dodier, il est résolu de retenir les services de monsieur Éric Cloutier à titre de préventionniste pour le service des incendies et d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer le contrat d'engagement.

Ce contrat est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Deuxième période de questions.

Aucune question n'est posée.

6) Levée de la séance spéciale.

Résolution 2007-12-0243-A

Proposé par la conseillère Chantal Rouleau, appuyé par le conseiller Bruno Breton, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 9 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Normand Potvin
Maire

André Croisetière
Directeur général / secrétaire-trésorier